

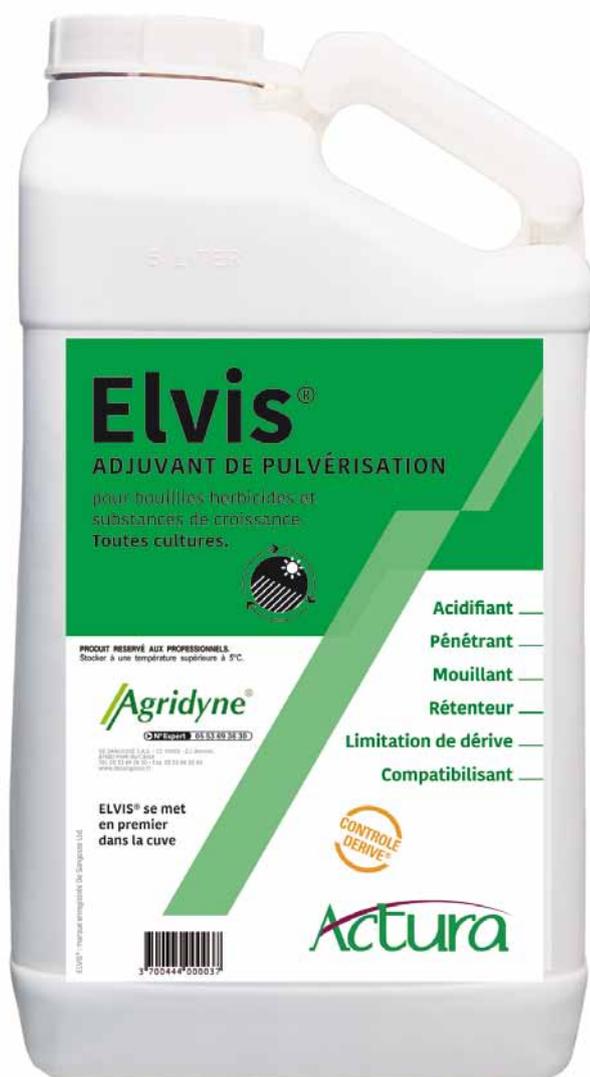
ADJUVANT

# Elvis®

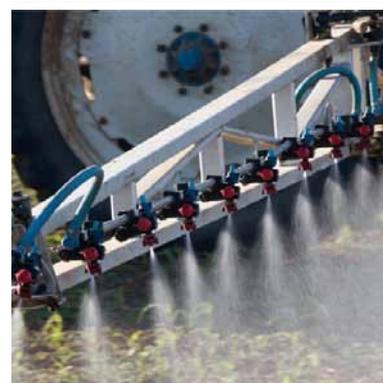
POUR BOUILLIES HERBICIDES  
ET SUBSTANCES DE CROISSANCE

**Anti-dérive - Mouillant  
Rétenteur - Pénétrant  
Compatibilisant**

LA PERFORMANCE AU SERVICE  
DE LA **CULTURE RAISONNÉE.**



Sans Elvis®



Avec Elvis®



**Agridayne®**

Besoin d'un adjuvant ? Prenez un Agridayne !

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

ADJUVANT

# Elvis®

POUR BOUILLIES HERBICIDES ET SUBSTANCES DE CROISSANCE



## USAGES

Adjuvant\* bouillie HERBICIDE  
Adjuvant\* bouillie SUBSTANCE  
DE CROISSANCE

## CRÉNEAUX D'UTILISATION

Tous les régulateurs de croissance  
grandes cultures et arboriculture.

Tous les herbicides pour lesquels il est  
nécessaire d'augmenter la pénétration.

Toutes les spécialités à base de  
glyphosate.

Le JO d'octobre 2004 recommande l'emploi  
d'outils réduisant la dérive : Elvis® dispose  
de la mention « Limitation de dérive ».

## DOSE D'UTILISATION

**0,5 %**

Pour usage anti-dérive : **0,3 %**  
Pour usage régulateur arboriculture : **0,125 %**  
Pour épamprage chimique : **0,3 %**

**À mettre en premier dans la cuve.**

Voir autres recommandations sur l'étiquette.

## PLUS D'INFOS

[www.agridyne.fr](http://www.agridyne.fr)  
[www.desangosse.fr](http://www.desangosse.fr)



Visualiser les vidéos

ELVIS® : 355 g/l de lécithines de soja - © Marque déposée De Sangosse Ltd - AMM n° 9700231. Détenteur AMM : De Sangosse SAS - Classement : Danger, H315, H318 - Usages autorisés, mode d'emploi, doses, restrictions d'emploi et contre indications : se référer à la notice et l'étiquette. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>

DE SANGOSSE S.A.S. au capital de 9 828 225 Euros - 300 163 896 RCS Agen - N° TVA intracommunautaire : FR 57 300 163 896 - Bonnel - CS10005 - 47480 Pont Du Casse (France) - Tél. : 05 53 69 36 30 - Fax : 05 53 66 30 65 - Agrément n° AQ01561 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à usages professionnels. Edition octobre 2018. Annule et remplace toute version précédente. Crédit photo © DE SANGOSSE S.A.S.

## FONCTIONNALITÉS



### Il améliore la compatibilité et la stabilité

Les lécithines de soja améliorent l'homogénéité de la bouillie. L'acidification stabilise la substance active.



### Il évite la dérive et le ruissellement des gouttelettes

Il agit sur le recalibrage de la pulvérisation en sortie de buse, ce qui permet d'homogénéiser significativement la taille des gouttelettes. La qualité de pulvérisation est meilleure. La quantité de produit arrivant sur la cible est optimisée. Les risques de diffusion dans l'environnement sont restreints.



### Il est mouillant

L'étalement des gouttelettes sur la cible est meilleur.

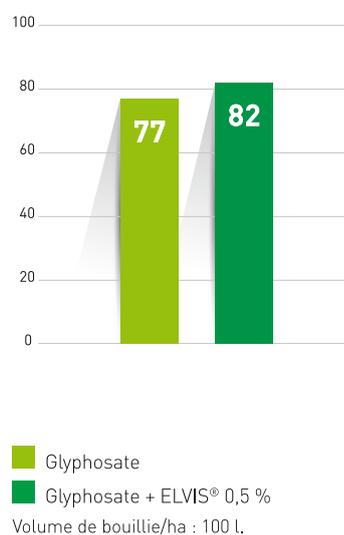


### C'est un pénétrant

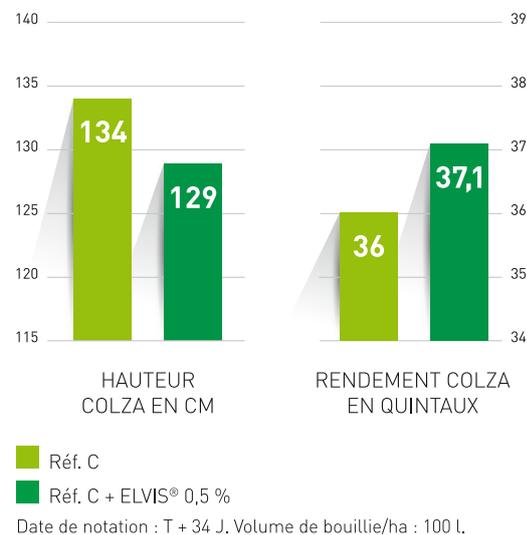
La pénétration de la bouillie est plus rapide et plus importante, même lorsque les conditions climatiques sont défavorables (températures basses et/ou faible hygrométrie). La matière active pénètre, diffuse et migre plus facilement.

## EFFICACITÉ PROUVÉE !

### % d'efficacité destruction colza T + 34 j



### Une régulation plus efficace pour un rendement plus important



Les adjuvants facilitent l'action des produits de protection des plantes en améliorant leurs performances tout en diminuant les effets néfastes, comme le ruissellement ou la dérive.

Ils permettent d'optimiser l'efficacité des traitements phytopharmaceutiques et contribuent au respect de l'environnement, de l'utilisateur et du consommateur.

Par conséquent, les adjuvants sont des outils incontournables dans le cadre des **Bonnes Pratiques Agricoles**. Ils s'intègrent parfaitement dans un raisonnement de protection et de production durables.

# Agri-dyne®

DE SANGOSSE S.A.S. - CS 10005 - Z.I. Bonnel - 47480 Pont-du-Casse (France)  
Tél. : + 33 (0)5 53 69 36 30 - [www.agridyne.fr](http://www.agridyne.fr) - [www.desangosse.fr](http://www.desangosse.fr)

® Une marque DE SANGOSSE